MUR.

rect-mirte,

RAPHI!

anties.

our la Tolell

SAUMUR.

l, qu'elle nei Guérit rapides ES, PITYRIA ES, CREYASSA

du Temple.

IER

Supérieure

tissu clastique

48 heures, la

te spéciale.

on dos hernies

, le biberou

A CIVILE

ES

L.DIE

nts de Bain a

IONS.

35 fr. on s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste,

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 90 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

BESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sant restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des unnonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A L'AGENCE HAVAS,

8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contesire. - L'abounement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

27 Avril 1882.

Chronique générale.

Ceux qui doutaient encore de l'atteinte qu'a subie la santé de M. Grévy trouveront dons le Drapeau national la confirmation de la nouvelle que nous avons rapportée hier. Ce journal, taxant d'exagération les rumeurs qui ont couru et assurant que le Président de la République est aujourd'hui complétement rétabli, veut bien reconnaître qu'il a souffert il y a un mois d'une « indisposi-

Or, personne ne pourrait méconnaître la compétence du témoin qui laisse échapper cel aveu: car le Drapeau national, dans le même numéro, morigénant l'Agence Havas sur l'inexactitude de ses informations, la raille spécialement de ce qu'elle a représenté M. Wilson comme étranger à la direction du Drapeas national. Il ne sera donc plus désormais permis d'ignorer que l'heu-reux époux de Mⁿ Grévy inspire cette feuille

Le moniteur de Monsieur-Gendre a parlé: son oracle clôt toute discussion : la santé de M. Grévy a temporairement fléchi; le fait est acquis.

Ce n'est donc pas sans quelques chances prochaines que la perspective d'une succession souriait à M. Gambetta, et ses familiers peuvent justifier l'opportunité de la campagne qu'ils poursuivent en sa faveur.

Elle devient chaque jour plus ardente et plus agressive : les fidèles sont aigris par la comparaison blessante qui a été évoquée ; ils continuent le procès de M. Grévy, grossissant son dossier de charges accablantes qui font ressortir l'innocence et la correcte attitude de M. Gambetta.

peu d'echo qu'ils rencontrent dans « la plus grande partie de la presse française » exaspère leur ressentiment et Paris perd toute mesure: « Tant pis si quelque fétiche attrape des coups dans la bagarre! »

Et les griefs s'accumulent contre ledit fé-

Qui le croirait?

Le gouvernement commence à s'inquiéter des notes et des articles sympathiques publiés depuis quelques jours sur le prince Victor dans différents journaux de Paris, de la province et de l'étranger.

Cela ne lui semble pas naturel qu'on loue un prince qui porte le nom de Napoléon, tandis que le suffrage universel semble vouloir fausser compagnie à la République ja-

On cherche enfin à savoir, dans les hautes régions, par qui ces articles, qui déconcertent les amis du pouvoir, sont inspirés.

C'est ici qu'a eu à agir la haute diplomatie de M. de Freycinet.

Il a eu la bonne idée de s'adresser à quelques-uns de nos représentants à l'étranger, dans les pays dont les journaux ont publié et publient encore des articles élogieux sur le fils sîné du prince Napoléon pour savoir si ces articles ne venaient pas de Paris.

Voilà qui l'avancera beaucoup!

On lit dans le National:

« Malgré le démenti qui a été donné à la nouvelle que nous avons publiée relativement à la retraite prochaine de M. Desprez, nous pouvons affirmer que cette retraite est certaine, et que le ministre des affaires étrangères s'occupe en ce moment de remplacer notre ambassadeur auprès du Saint-Siège. »

Il est fort possible que M. de Freycinet songe à renvoyer M. Desprez qui, sans doute, ne plaît pas à la bande républicaine; mais nous serions curieux de connaître les raisons qui seront données de ce changement, et surtout de savoir quel sera le successeur?

Songerait-on à M. Challemel-Lacour, qui est sans poste diplomatique?

Le même journal publie l'information sui-

« Nous apprenons de bonne source que le gouvernement italien a décidément fait choix du commandeur Nigra pour le représenter à Paris.

» La nomination du nouvel ambassadeur ne tardera pas à devenir officielle. »

On nous annonce si souvent la nomination d'un ambassadeur d'Italie, depuis un an, que nous doutons encore. Nous y croirons lorsqu'elle sera faite.

Le colonel Baker vient d'arriver à Paris. Il a quitté Constantinople parce que le gouvernement turc a congédié tous les fonctionnaires appartenant à l'Angleterre pour les remplacer par des Allemands.

Un seul Anglais est encore en fonctions en Turquie, c'est l'amiral Hobart, les Allemands n'ayant pas de candidat à présenter pour occuper sa place.

En Asie, le même balayage a lieu.

CANDIDATS RÉPUBLICAINS. — La ville de Reims avait à élire dimanche trois conseillers. Sur 22,602 électeurs inscrits, 3,200 ont pris part au vote, et encore y a-t-il eu 1,586 voix nulles.

Parmi les candidats qui ont obtenu le plus de voix, se trouvent:

Florion, condamné à vingt ans de travaux forces pour tentative d'assassinat;

Fournière, condamné à huit mois de prison pour fomentation de grèves; Fournier, ouvrier tisseur à Roanne, sous

les verrous, comme inculpé de tentative d'assassinat. A tiré un coup de pistolet sur un patron.

On lit dans l'Émancipateur de Cambrai:

« Dans le but, probablement, de prouver leur enthousiasme pour la loi récemment votée et instituant l'enseignement athée, les pères de famille de la ville de Cambrai, à la suite de l'ouverture de la nouvelle école Saint-Joseph, ont envoyé chez les Frères quatre-vingt-deux nouveaux élèves. En pleine année scolaire! »

Les ministres doivent examiner dans un prochain conseil la question du creusement d'un vaste canal maritime entre l'Océan et la Méditerranée. Ce canal, qui sera à section assez profonde pour permettre le passage des navires de guerre du plus grand calage, partira de Bordeaux. C'est le seul point à peu près établi.

Quant à son lieu de débouché dans la Méditerranée, le projet en principe l'établit à Narbonne; mais peut-être, au cours des études, choisira-t-on Cette.

L'INCIDENT BROCHIER-BRUNET A MARSEILLE.

to Marsaule a mayoy har or a poster

Les journaux de Marseille nous apportent le récit d'une scène violente qui a éclaté, en pleine séance du conseil municipal de cette ville, entre deux farouches républicains, le maire Brochier et le conseiller municipal

← Pendant l'après-midi de jeudi, M. Brunet avait cherché M. le maire Brochier, pour lui demander raison de certain article publié dans son journal le Patriote Marseillais, et dont il le croyait l'auteur ou du moins l'inspirateur. Ne l'ayant pas rencontré, il se réserva pour la séance.

. En effet, M. Brunet entre dans la salle à 9 h. 45, et demande la parole pour un fait

» M. le maire répond que M. Brunet, ar-

rivant à l'instant, ne saurait avoir la parole pour un fait personnel. M. Brunet insiste et déclare que si la

parole ne lui est pas accordée, il la prendra malgré tout, car son honneur est en jeu, et son honneur, c'est celui de tout le conseil.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE Par Edouard GRIMBLOT.

IX

LE DRAME DE LA GEOLE.

(Suite.)

Or, si le chef d'accusation était établi par le conseil, c'était pour le coupable vingt ans de travaux publics, la dégradation militaire et l'interdiction du port de la Légion-d'Honneur.

Tous les camarades de René frissonnaient à la soule pensée du sort qui attendait le malheureux dont la veille ils serraient la main.

Avez-vous jamais, en effet, assisté à une semblable agonie?

Les troupes sont là, sous les armes, en grande tenue comme pour une parade ou une fête.

Les lambours battent, les clairons sonnent. Les officiers commandent et la troupe s'aligne.

Une voiture cellulaire s'arrête. Un officier en descend, vêtu lui aussi de sa tenue de parade, comme le jour où on a ouvert le ban en son honneur, où an de ses chefs, lui faisant le salut du sabre, a ordonné aux soldats de lui prêter obéissance pour le bien du service et l'exécution des règlements militaires.

Seulement, il n'a plus d'arme au côté. C'est un condamné. Il est placé face à la troupe. On lit le jugement

qui le déclare indigne.

Un officier, un de ses camarades d'hier, s'approche et lui enlève ses épaulettes; il ôte le képi de dessus sa tête et en déchire les galons; un à un tous les boutons de sa tunique, ceux qui portent le numéro du régiment qui était sa seconde famille, sont arrachés.

Tous ces débris gisent à terre à ses pieds.

Soudain une marche lugubre se fait entendre. De nouveau les commandements retentissent.

mais cette fois à demi étranglés par une émotion inconnue aux jours de bataille. 'Les compagnies ou les pelotons se forment. La troupe défile devant le condamné, au port d'armes,

comme si elle saluait un mort. G'est bien un trépas, en effet, le pire de tous : celui de l'honneur.

Puis clairons et tambours s'éteignent dans le lointain.

considération! Il ne reste rien, rien que la voiture honteuse qui mène droit au bagne.

Adieu le régiment ! adieu les amis ! adieu la

L'officier d'hier n'est plus qu'un galérien !

Et dans quelques jours, peut-être, tel serait le sort de René Montmérail, le héros de tant de faits d'armes inscrits aux glorieuses annales du 1er chasseurs d'Afrique, le bon et solide camarade, le mari aimé, l'heureux père !

Quel coup de foudre!

Toutes les démarches tentées furent vaines, et ce qui redoublait encore la douleur des camarades de René, c'est qu'ils sentaient au fond du cœur que les refus opposés à leurs prières étaient légitimes, nécessaires.

Le code militaire ne peut pas transiger avec les questions d'honneur.

Quelques-uns cependant essayaient obstinément de se rattacher à l'idée d'un vol commis au préjudice de René. Landry n'avait pas été retrouvé. lls voulurent porter leurs soupçons sur lui.

Mais Deris avait prévu aussi ce cas et il montra, sans affectation, aux officiers, une lettre qu'il venait, disait-il, de recevoir de Landry, et dans laquelle celui-ci disait que, ne pouvant supporter l'idée de revoir sa cousine après avoir été la cause involontaire du malheur qui la frappait, il renonçait à sa position chez Deris et s'éloignait.

Deris détaillait les avantages de cette position et assirmait en outre l'entière honnêteté de Landry.

Il avait vérifié ses livres et sa caisse le matin même, après avoir reçu la lettre de Landry, et n'y avait pu découvrir aucun déficit, aucune erreur. Landry était donc bien parti pour le motif très-

compréhensible d'ailleurs qu'il avait donné. La dernière espérance manquait. René était perdu!

Pendant ce temps, la pauvre Jeanne courait affolée par la ville. Elle était étreinte au cœur par cette horrible pensée qu'elle n'allait peut-être plus trouver qu'un cadavre.

Peu lui importait maintenant que René fût coupable ou non. Le malheur annoncé disparaissait presque devant celui qu'elle redoutait.

C'était son mari, c'était le père de Jean ; elle le voulait même insame et répétait fiévreusement : « René, je t'aime, je t'aime! » comme s'il eût pu entendre ces tendres paroles et y puiser la force

Enfin, mais assez avant dans la journée, elle obtint la permission qu'elle sollicitait. Ce retard provensit encore d'une machination de Deris.

Il avait trompé la jeune femme en lui disant qu'il allait lui-même s'occuper des démarches. Puis il était revenu disant qu'il n'avait rien pu obtenir, mais qu'il allait se remettre en campagne ; et, en effet, il était reparti.

Mais Jeanne, lassée, avait coura elle-même à la prison, la tête nue, sous le dévorant soleil de deux

- Guvrez-moi! ouvrez-moi! cria-t-elle au

Served ...

M. le maire. — Vous avez la parole.
M. Brunet. — Un journal vient de

publier un article infâme, dans lequel je suis très-clairement désigné. Dans cet article, il est dit que j'ai vécu de proxénétisme en Algérie et que je vis de l'inconduite de ma femme.

» Je pourrais mépriser ces infamies.

» Ma vie privée, dans le passé comme dans le présent, peut être fouillée par mes amis comme par mes ennemis; mais ce journal; qui est le Patriete Marseillais, est le journal de M. Brochier.

M. le maire. — Je n'ai pas de journal.
M. Brunet. — C'est votre journal; il a déclaré dans son premier numéro qu'il était le journal officieux de la mairie, et la preuve, c'est qu'il ne cesse d'insérer des lettres qui vous sont personnellement adressées, et qu'il ne peut tenir que de vous.

» Ce journal, le voici. (Il présente le Patriote Marseillais.) Je n'irsi pas en chercher les rédacteurs; je vous rends responsable de cette infamie, et comme c'est une lâcheté, je vous jette mon gant à la figure et j'attends

vos témoins.

» Après ces paroles, M. Brunet qui a parlé très lentement, et sous le coup de la plus grande émotion, jette son gant en pleine figure de M. Brochier, et celui-ci lui lance un coupe papier qu'il tenait à la

» Un tumulte s'ensuit. Tout le conseil est debout. M. Brunet se retire.

» Après le rétablissement du calme, M. le maire fait procéder à l'appel nominal, et déclare que la justice sera saisie du fait qui vient de se produire dans la séance. »

La dépêche suivante nous apprend où en est cette affaire, qui aura un certain retentissement:

« Marseille, 22 avril.

» Le Petit Marseillais annonce que le maire de Marseille a envoyé hier à la préfecture et ou parquet, le procès-verbal de l'incident survenu dans la seance du 20 avril, du conseil municipal.

» On ignore la solution qui sera donnée à l'affaire Brochier-Brunet, les autorités compétentes devant, à cause des personnalités mises en jeu, examiner le dossier et recueillir l'avis des principaux magistrats de l'ordre judiciaire et administratif, avant de prendre une décision.

ÉTRANGER

ECYPTE. — Une dépêche nous a appris l'arrestation au Caire d'Osmon-Refki-Pacha, ancien ministre de la guerre, suspecté de complicité dans le complot contre Arabi-

Le procès des officiers arrêtés a été suspendu par suite de la découverte d'une autre conspiration tendant à la restauration d'Ismail-Pacha. En même temps, on expulsait d'Egypte un cheik algérien, qu'on croit un agent d'Halim, le dernier survivant des fils de Mehemet-Ali qui a fondé la dynastie.

Du reste, il n'est pas encore bien sûr qu'il

y ait eu complot contre les jours d'Arabi-Bey. On n'a fait si grand bruit de cette affaire que pour masquer les autres intrigues. qui nous paraissent beaucoup plus sérieuses. La rivalité des prétendants, qui ont chacun ses émissaires et ses chances, et qui agitent le pays, complique singulièrement une situation déjà pleine de périls. Pour le moment, c'est l'anarchie; demain, ce sera la lutte violente des divers partis.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, du 23, exprime l'espoir qu'un gouvernement fort surgira prochainement en Egypte et renversera « la clique » qui gouverne à cette heure plus brutalement que les anciens mamelucks. « Si la situation actuelle, dit la feuille allemande, devait durer encore longtemps, une intervention étrangère deviendrait nécessaire. »

Quel sera ce gouvernement fort, dont parle la Gazette de l'Allemagne du Nord? Il est facile de le prévoir. Ce sera un gouvernement qui plaira à Berlin, c'est-à-dire qui sera imposé à l'Egypte par l'influence allemande, secondée par la Porte.

Pendant que les journaux allemands demandent cette solution, leur gouvernement la prépare. Une dépêche adressée au Morning-Post annonce que beaucoup d'officiers

prussiens entrent au service de la Turquie pour former son armée. Ceux qui partent sont réputés les plus capables et forment, pour ainsi dire, « la fleur de l'armée alle-

mande ».

Ce n'est pas seulement pour faire plaisir à Abdul-Hamid que M. de Bismark envoie à Constantinople cette légion d'officiers. Le chancelier de l'empire a évidemment un but et un plan bien déterminé. Ce qu'il fait, joint à ce qu'on a dit depuis un mois de l'éventualité d'une intervention turque en Egypte, nous montre assez quel est l'objectif de sa politique.

On remarquera de plus que ce départ d'officiers s'effectue au moment où tombe le général Ignatieff, c'est-à-dire au moment où semblent prendre sin les chances de guerre entre, la Russie et l'Allemagne. M. de Bismark peut donc sans crainte trier dans les cadres de l'armée allemande les officiers dont il a besoin à Constantinople.

Voilà quelle est la situation présente.

BULLETIN FINANCIER.

On ne peut répéter de la Bourse de ce jour que ce qu'on a pu dire ces jours derniers, c'est-à-dire cours fermes, mais affaires insignifiantes.

Certaines valeurs sont lourdes, mais ce sont celles qui, ayant subi une large dépréciation, ne pourront peut-être jamais reprendre la situation qu'elles avaient acquise. Nous ajouterons même que sur certaines Sociétés on fait courir en Bourse les bruits les plus sinistres, tels que descente de police, etc.

Les rentes françaises se sont fait remarquer par une tenue assez satisfaisante. Le 5 0/0, demandé et colé à l'ouverture à 118.37, est offert ensuite à 118.30; sur l'amortissable, on oscille de 84.15 à 84.12; le 3 0/0 fait 83.97 et 83.90.

Les Sociétés de crédit, surtout les principales d'entre elles, sont sans grandes variations sur hier. Le Credit Foncier tient le premier rang, et malgré la faiblesse générale il donne lieu à de nombreuses transactions. La confiance du public dans cette

na'up welg too'd tald'h telokkil

valeur se justifie par le caractère de l'institution et

par son activité. La Compagnie Foncière de France et d'Algérie a subi quelques réalisations, elle ne tardera pas à se relever; au cours actuel, les capitalistes peuvent mettre ces titres en portefeuille.

On conserve le cours de 1,030 sur la Société Française Financière, mais on ne peut que voir des cours plus élevés avant peu.

Le Crédit de France n'est plus qu'à 350 ; or, on sait qu'il y a 250 fr. de versés, le titre ressort donc à 100 fr., en ce moment on dit que cette Société est sous le coup d'une descente du parquet.

La Banque Nationale est à 500. Le Crédit Général Français, lourd à 1,185, tend à fléchir encore.

Peu d'affaires sur les valeurs industrielles. Sur le Suez cependant on est ferme à 2,650. Le Gaz se

Les Chemins français sont toujours aussi lourds: Lyon, 1,795; Orleans, 1,297.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous sommes toujours dans un grand embarras. Avons-nous un Conseil municipal complet, ou n'en avons-nous pas? Chaque heure nous apporte une réponse différente à cette question.

Mais voici qui nous semble trancher la difficulté. Les conseillers municipaux démissionnaires convoquent pour ce soir, en assemblée privée, leurs électeurs, afin de leur faire l'exposé des questions municipales avec tous les détails possibles.

Nous ne doutons pas du succès de cette réunion: sans être prophète, il est facile de prédire que nos édiles, qui ont souci de leur titre, tourneront les choses à leur avan-

Ce n'est pas dans une réunion de ce genre que l'on peut exposer des chiffres et discuter les ressources de la commune; ces questions demandent un examen plus approfondi.

Quoi qu'il en soit, les applaudissements ne manqueront pas; après quelques belles phrases sur le cléricalisme, tout le monde se retirera aux cris de: Vive la République! Devant cette manifestation unanime, les conseillers reprendront leur démission à leur grande satisfaction, et la chose publique marchera comme ci-devant.

Il serait peut-être dangereux de recourir aux électeurs: le flot conservateur monte, on ne sait quel bond il peut faire; et, dans un nouvesu scrutin, quelques-uns pourraient être exposés à rester sur le carreau.

Nous pensons du reste que si des élections avaient dû avoir lieu, l'arrêté de convocation eut déjà paru, car il y a urgence pour la nomination du maire.

Il nous revient une assez bonne histoire. Il paraît que l'instruction religieuse n'est plus dans le programme d'enseignement du collège et de l'école mutuelle de Sau-

La semaine dernière, un enfant du collége, pour être admis à faire sa première communion, a dû prendre des leçons particutières de catéchisme... Et à qui s'est-on

Cette douce figure de madone, aux traits si fins

Le sang découlait aussi de ses merveilleux che-

veux d'or qui, dénoués, tombaient à flots autour

d'elle. Dans l'étreinte de Jeanne, ils avaient balayé

Les yeux secs étaient sans regard.

et si purs, était horriblement convulsée et maculée

çà et là de taches de sang.

l'horrible plaie de René.

adressé? aux dames religieuses de la M ricorde. Chaque jour de la retraite des fants, à deux reprises différentes, et pour que séance d'une heure et demie, l'élète, anorès de la Sœur par un sont et de la seur par un sont et de que séance u une conduit auprès de la Sœur par un sous un tre, qui retournait le chercher après la les

donnée.

Il est bon de dire que c'est la mère qui exigé que son fils fût mis en état de fai d exige que son sa première communion cette année; se première communion cette année; se cela, on ne se serait sans doute pas occurs M le Principal s'est rand de ce détail. M. le Principal s'est rendu as promptement à la volonté énergiqueme exprimée par cette mère, qui ne s'allend pas à tant de négligence dans l'instructe

Un enfant de l'école mutuelle était le à la même enseigne. Les deux enfants cevaient la leçon de catéchisme en men

Les sacrilèges.

de M

Mai

men

Mair

5,21

5,79

733

Bou

Loir

le ré

nous

Cien

temp

tron

et de

liver

qem

gair

ques

opin

Dien

Nous avons raconté, la semaine demis les hauts faits d'une bande de jeunes alle de Saint-Clément, dont l'un d'eux présenté à la communion le jour de place de communion le jour de comm

Un correspondant du Courrier s'est don la peine de critiquer notre récit, nous savons trop pourquoi, car il ne fait que firmer ce que nous avons dit. Il edt me fait de rester tranquille et de ne pas app. 181 ler l'attention sur les complices du jeune crilège, lesquels sont plus coupables que en raison de leur degré d'instruction, la carrière à laquelle ils se destinent honnêtes gens de Saint-Clément-des le ont parfaitement raison de s'effraye tendances de celle secte impie et de faits contre la présence réelle.

Certes, le jeune homme appartient excellente famille, mais it s'est singuis ment écarté des bons principes qu'il a redans son enfance et des exemples of encore sous les yeux; ses parents sons tement préoccupés d'un sacrilège aussia qui peut appeler sur son auteur les effe la colère divine.

Nous sommes du reste dans un temps! Un journal de Montpellier de ser aussi les détails suivants sur un semi prun qui vient d'être commis dans sa région:

« Non contents d'assassiner et de to » d'organiser des bandes qui jettentlat » reur dans les villes les mieux policent » malfaiteurs qui savent qu'en celà » moins ils n'auront pas à redouter de des » liments sévères, tournent leur rage col » les églises. Il semble, quand on vol » qui vient de se passer dans un la franc » près de Montpellier, que l'enseignem » républicain commence à porter ses froi lent

» Un sacrilège épouvantable a élé o » mis, en effet, la nuit, dans la commi » de Lapeyrade. Des malfaiteurs ont par » tré dans l'église, après en avoirbisé » tes les portes. Le tabernacle a été entire » les hosties saintes répandues sur le p

» les ciboires foulés aux pieds et lis » Tout cela ne suffisait pas à la rage » bandits qui pénétrèrent alors dans » cristie et là, à coups de haches el

» teaux, brisèrent les armoires, de » tèrent en morceaux chasubles, » surplis, tous les ornements du con-» haine seule contre la religion a élé

» bile de cet attentat renouvelé des » de 93, car les sacrilèges n'ont empor » les vases d'or et d'argent, ni la mo

» que contenaient les troncs.

anguing a second of

École de Cavalerie de Saumi.

Les sous-officiers de cavalerie, p sous-lieutenant sans avoir passé par d'application de cavalerie, seront add suivre les cours de la plus prochaine sion d'officiers-élèves.

Voici le Rapport adressé à cel est Président de la République par le mis de la guerre :

Paris, le 19 avril 1860. Tous les ans, un certain nombre de sous-offe sont promus, pour faits de guerre ou lianter cause exceptionnelle, au grade de sous-jelle Sans avoir préalablement suivi les cours de la sion des élèves-officiers de l'Ecole d'application

Comme il y aurait intérêt, aussi hien pour cavalerie. que pour ces officiers eux-mêmes, à ce qui sent mis à même de perfectionner leur jose ie pense qu'il conviendrait de les autoriséral les cours de la plus prochaîne division d'office

prima comme si elle eût voulu empêcher les esprits bouillants qui s'y amassaient de faire éclater la voûte devenue trop étroite du cerveau. Ses lèvres contractées s'ouvrirent et laissèrent

Tout à coup elle lâcha le corps en portant ses

deux mains ensanglantées à ses tempes, les com-

échapper un cri de douleur qui se termina dans un éclat de rire sanglotant, atroce; puis, s'asseyant à terre, elle se mit à jouer machinalement avec les cheveux de son mari en murmurant un refrain de chanson.

Jeanne était folle.

Deris s'enfuit épouvanté.

(A suivre.)

Maximes et Pensées.

La valeur de l'insulte est en raison directe de l'honorabilité de l'insulteur. C'est ainsi qu'être insulté par un sacripant est une louange pour un honnête homme.

portier-consigne; je suis Jeanne Montmérail. Mon mari est là, je veux le voir.

Et la jeune femme meurtrissait ses petites mains aux lourdes barres de la grille, comme si elle eût espéré les arracher.

Elle ne fit même pas attention que le guichetier, ai strict d'ordinaire dans l'exécution de la consigne, lui ouvrait sans aucune difficulté, sans lui demander si elle avait une autorisation, ces portes que Deris lui avait dit être si hermétiquement closes pour elle.

Le passage était ouvert : elle s'y élança.

- Par ici, par ici, madame, lui cria le guichetier, ému , malgré sa rude écorce , par cette suprême douleur.

Il lui montrait en même temps un corridor sur lequel donnaient plusieurs portes de la geôle.

- Venez avec moi, je vais vons conduire.

- Mon mari?... hasarda alors Jeanne en tremblant.

- Il est là, il est là, soyez tranquille, ma petite dame, fit le brave homme, comprenant l'horrible question sous-entendue dans ces deux mots; une seconde encore et vous allez le voir.

- Oh! merci, monsieur!

Et, presque joyeus, "elle s'engageait dans le corridor à la suite du guichetier, lorsqu'une détonation se Et entendre.

Une porte s'ouvrit et un homme se précipita en

— Au secours ! au secours ! Cet homme, c'était encore Deris!

Un moment, Jeanne, pliant sur les jarrets comme si elle eut été frappée elle-même par le coup de seu qu'elle venait d'entendre, resta immobile, étreignant son cour avec ses deux mains.

Puis elle se releva, bondil, et repoussant dans un élan furieux Deris qui voulait lui barrer le passage, elle s'élança dans la chambre encore pleine de fumée et buta sur un corps étendu sur le plancher.

Ge corps était celui de René qui, la tête fracassée, gisait dans une mare de sang.

Un pistolet déchargé élait par terre à portée de sa main. Jeanne ne poussa pas un cri. Elle se jela à terre

et étreignit le corps. Ses mains tremblantes cherchaient à déboutonner la tunique; elle y parvint et appaya sa têle sur la poltrine nue de son mari, à la place du cœur.

Le cœur ne battait plus !

Le geolier et quelques porte-cless, attirés par le bruit, l'avaient rejointe.

Deris essaya de prendre une de ses mains pour la relever. Elle arracha cette main et se cramponna au

cadavre ; puis d'elle-même elle se redressa sur les genoux et tourna vers les spectateurs de cette scène un visage qui les fit reculer d'épouvante.

élères (Saint-Cyriens) qui entrerait à Saumur posigjeurement à leur promotion.

le feraient l'objet d'un classement spécial, mais Ils ieraion particulière indiquerait le numéro mention particulière indiquerait le numéro qu'ils auraient pu obtenir dans le classement généqu'ils auraion. I dont ils seraient admis à suivre les cours.

Le ministre de la guerre. Signé: BILLOT.

Le Président de la République, JULES GREVY.

, l'élèvea

un sous of

près la leci

de de fai

année; 88

pas occur

A rendu ass

ergiqueman

l'instruction

le était los

enfants

me en né

ine dernie

eunes all

d'eux s'e

ur de Paqu

er s'est don

écil, nous

e fait que

Il edit mie

ne pas app

du jeunen

pables qui

ruction, el

destinent

nt-des.

s'effrayer.

et de ses

particul in

st singula

qu'il a re

mples of

ents som

ge aussin

ir les effet

ians un

pellier de

r un sacri

a region:

r et de ro

jellentlak

x policéei,

u en cela i

louter de d

ur rage com

d on voll

ins un til

enseignem

rter ses it

le a élé o

la comm

urs ont pa

voir brise

a été entent

s sur le p

eds el

a rage

rs dans

ies el da

bles,

du C

a élé la

lé des 5

i la mon

Saumui.

erie, pro é par l'É

ont add

chaine

cot effel

r le miois

avril 1889.

80US-0110

ou toute at

ers de la a

n pourl

ce qu'ils

oret.

Par décret du 24 avril, sur la proposition du ministre de la guerre, ont été nommes:

Au grade de capitaine:

19 dragons (emploi de capitaine instruc-(eur), (2º tour), choix, M. de Chamisso, lieutenant au 12° chasseurs, en remplacement de M. Mordacq, décédé.

Au grade de lieutenant:

8º chasseurs (3º tour), M. de Bodinat, gous-lieutenant au 40° chasseurs, en remplacement de M. Mouvard, passé à l'Ecole de cavalerie.

Nous avons annoncé hier la mort du général de brigade baron Nérin.

Sorti de Saint-Cyr dans la cavalerie en 1811, M. Nérin était capitaine instructeur en 1849 à l'Ecole de Saumur, et chef d'escadrons le 10 mai 1859 au 7° hussards. Lieulenant - colonel en 1865 à l'Ecole de cavalerie, il était nommé le 16 juillet 1870 au 5 cuirassiers. Il avait été promu général de brigade en 4877. Il était commandeur de la Légion-d'Honneur?

Le général baron Nérin avait 62 ans et élail dans le cadre de réserve depuis le 24

novembre 1884.

Dans sa séance du 18 avril, et sur le rapport de M. de Terves, le Conseil général de Maine-el-Loire,

Considérant que la ville de Saumur supporte actuellement 18 centimes extraordinaires et qu'il lui reste encore à rembourser près de 409,000 francs sur les emprunts,

Approuve, evec les modifications broposées, sauf en ce qui concerne un droit de conduite de 0 fr. 25 c. sur les marchandises vérifiées à domicile, la délibération par laquelle le Conseil municipal de Saumur a demandé la prorogation, pendant cinq années, des tarifs de règlements d'octroi, devant prendre fin le 31 décembre 1882, ainsi qu'une taxe additionnelle d'un décime par franc sur les objets compris au tarif supplémentaire et qui, jusqu'à présent, ne supportent que la taxe principale:

Dans le tableau du mouvement de la population en 1880, publié au Journal officiel du 24 avril, nous relevons les chiffres suivants qui concernent le département de Maine-et-Loire:

Sont nés: 10,522 enfants, se divisant nsi: enfants légitimes du sexe masculin, 5,219; du sexe féminin , 4,739; enfants naturels du sexe masculin, 295; du sexe seminin, 269. — Morts-nes: 305 du sexe masculin, 217 du sexe féminin. — Décès: 5,725 masculin, 5,530 féminin, total 44,255. Ricedant des décès sur les naissances, 733. - Mariages: 3,706.

On a répandu le bruit de la mort de M. Bourlon de Rouvre, ancien préfet de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire.

Ce bruit, recueilli par divers journaux, est le résultat d'une confusion. L'Union bretonne nous apprend que c'est son frère que l'ancien préfet a eu la douleur de perdre ces temps derniers.

A propos des gelées printanières, on retrouve dans tous les pays vignobles une tradition populaire qui assigne aux mois d'avril et de mai certaines dates particulièrement redentables. M. Barral s'exprime ainsi relalivement à cette tradition :

C'est avec plaisir que l'on voit la science démontrer que, dans les préjugés du vulgaire, il se trouve presque toujours quelques parcelles de vérité, et que certaines opinions populaires sont des vérités tout enlières, auxquelles il ne manque que d'être

bien comprises et justement expliquées. La température s'élève rapidement dans dant les derniers jours du mois de mai;—cependant les agriculteurs ont remarqué depuis

longtemps, et les observations météorologiques, régulièrement faites, ont vérifié cette remarque, que, dans la première quinzaine du mois, il se présentait un refroidissement notable. De là est venue la prétendue influence attribuée aux trois saints de glace: Saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais (14, 12 et 13 mai). En fait, la température, après s'être élevée à peu près régulièrement chaque jour pendant le mois d'avril et quelquefois les premiers jours de mai, subit tout à coup un abaissement notable, souvent accompagnée de gelée. »

Dans le Bordelais, la même tradition existe quant au fond; elle s'y montre simplement sous une autre forme. Il y a ce que le peuple appelle les saints marchands de vin, ou les marchands de vin, ou encore les vendangeurs, et ce n'est qu'après les avoir vus successivement passer sans accidents queles vignerons se croient définitivement à l'abri de la gelée. Voici les noms de ces saints ou marchands, et les dates des jours où l'Eglise célèbre leur mémoire: saint Georges, 23 avril; saint Marc, 25 avril; saint Vital, 28 avril; saint Eutrope, 30 avril; saint Honoré, 16 mai.

Théâtre de Saumur.

Nous rappelons que la représentation des Rantzau aura lieu demain vendredi sur notre scène, avec M. Emile Marck et les autres excellents interprètes qui l'accompagnent. Lors de son apparition à la Comédie-Française, il y a un mois, nous avons donné l'analyse de l'œuvre remarquable de MM. Erckmann et Chatrian, dont la presse parisienne a été si unanime à proclamer l'incontestable valeur et l'immense succès.

Voici ce que disait, après la première représentation, le Monde illustre:

« MM. Erckmann-Chatrian sont les deux grands triomphateurs de la semaine, et le nouveau succès que viennent de remporter les deux éminents auteurs, avec la belle comédie des Rantzau, représentée, pour la première fois, lundi, au Théâtre-Français, consacre solennellement leur talent et le désigne, non-seulement au suffrage d'une courte époque, mais encore à l'admiration plus durable des temps qui viendront.

» L'effet de la nouvelle œuvre des deux inséparables collaborateurs a été très-puissant. Sans intrigue, sans combinaisons, sans les mille moyens embrouillés, sans les procédés compliqués, si en usage de nos jours. ils sont arrivés à troubler et à émouvoir un public blasé et exigeant qui ne s'attendait guère à être pris par des scènes remplies d'une simplicité qui s'élève jusqu'à la grandeur, et par cette grandeur qui atteint parfois les sublimités du drame antique. »

M. Henri de Lapommeraye s'exprimait ainsi dans Paris:

« Pour les Rantzeau, MM. Erckmonn-Chatrian ont usé du procédé qui leur avait déjà réussi pour l'Ami Fritz.

» Ils ont demandé les moyens d'intérêt et d'émotion à la vérité du monde réel, beaucoup plus qu'à la convention théâtrale, mais toutefois sans négliger les ressources de celle-ci. Par cet heureux mélange, ils sont parvenus à marquer leur œuvre d'une individualité fort accentuée, et ils se sont tenus éloignés du naturalisme exagéré qui fatigue et parfois indigne.

rels sont les éléments divers du succès de l'œuvre au point de vue de la conception »

Le Gil Blas disait également :

a Cette fois, voici le vrai naturalisme. Jamais peut-être pièce jouée où que ce soit n'a pu faire aussi bien croire que « ce fut arrivé ». MM. Erckmann-Chatrian nous avaient. avec l'Ami Fritz, donné un avant-goût de cette nouvelle manière; hier soir, la méthode de ne représenter au théâtre que du naturel et du vrai a prouvé par un triomphe qu'elle n'est point un rêve et qu'on peut animer les réalités. »

Nous pourrions multiplier les citations. Qu'il nous suffise d'ajouter que les artistes désignés par l'un des auteurs, M. Chatrian. et qui ont répété la pièce sous sa surveillance, ont déjà obtenu de brillants succès, depuis leur départ de Paris, dans plusieurs villes importantes. La presse de ces diverses localités fait le plus grand éloge des interprètes, notamment de MM. Marck, Rameau, Chery et Mile Chambly.

A Saumur, on peut s'attendre, pour de-

main soir, à un grand succès de pièce et d'acteurs. A grand and acteurs and acteurs.

Angers, 1900 Ma atbole V C'est samedi prochain, annonce le Patriote, que le Conseil municipal d'Angers se réunira pour l'élection du maire et des trois adjoints, en remplacement de MM. J. Guitton, Monprofil, Lacombe et Trouillet, dont les fonctions prennent fin par suite de la nouvelle loi qui restitue à tous les Conseils municipaux le droit d'élire l'administration.

Nous lisons dans l'Etoile d'hier:

« Ce matin, on vint nous rapporter qu'un assassinat avait été commis, dans la nuit, à Angers, rue de Normandie.

» Immédialement nous envoyames aux renseignements, et, comme il arrive le plus souvent, l'affaire se réduisit à de plus humbles proportions. Voici ce qui s'est passé:

» Dans cette rue mal famée où les rixes sont quotidiennes, un nommé Guilloux, domestique dans la commune d'Avrillé, fut sttaqué par un homme et une femme, et tellement maltraité que son état a exigé son transport à l'hôpital.

» La fille Guérin a été ce matin arrêtée comme complice. Quant au principal coupable, le sieur C..., âgé de 49 ans, nous ne croyons pas qu'il ait encore été mis en lieu sur. »

Tours.

Ecole de Tir du 70° régiment territorial.

Dimanche prochain 30 avril, inauguration des séances de Tir, de 8 heures 4/2 à 44 heures du matin, au champ de Tir du Men-

Tous les hommes de l'armée territoriale. de la réserve ou de la disponibilité de l'armée active, seront admis, sur la production de leur livret, à prendre part aux exercices de Tir.

ANCENIS.

On écrit de cette localité :

· Comme confirmation de ce qu'on a dit de l'abstention générale des électeurs aux élections de dimanche dernier, je viens vous signaler les faits suivants. A Ancenis, nous avions onze conseillers à élire. Aucun candidat ne s'est présenté. Sur 4,000 inscrits, il n'y a eu que 33 votants, et sur 33 votes, 17 bulletins blancs. Le maire démissionnaire a obtenu 13 voix; c'est lui qui en a eu le plus. »

Faits divers.

ECHAUFFOUREE DU QUARTIER LATIN

Le quartier Latin a été en proie, l'avantdernière nuit, a une violente agitation causée par les hostilités qui règnent depuis longtemps entre les étudiants et les gens aux mœurs inavouables qui vivent aux dépens des femmes de mauvaise vie.

Les incidents qui se sont produits l'avant-dernière nuit ont eu une certaine gra-

En voici le récit :

Les étudiants avaient résolu, depuis quelques jours, de procéder, au bal Bullier, à une expulsion des souteneurs. De nombreux exemplaires d'une chanson autographiée intitulée : Plus de souteneurs ! » avaient circulé dans le quartier Latin ; elle portait en marge ces mots: « Réunion lundi soir chez Bullier ».

A Bullier, les gens qu'on espérait y trouver s'étaient esquivés. Le bruit se répandit qu'ils venaient de se réfugier chez un marchand de vin nommé Million, 64, boulevard Saint-Michel. Une bande d'une cinquantaine d'étudiants se dirigea, à onze heures et demie du soir, vers cet établissement et l'envahit en criant : « A mort les souteneurs!

Quatre individus se sauvèrent à l'arrivée de la bande qui trouva l'établissement vide ; il fut bientôt encombré. Les étudiants restés dehors commencèrent le sac de la maison. Ils lancèrent des chaises et des guéridons dans les glaces de la devanture qui volèrent en éclats avec les bouteilles de sîrop et de liqueurs posées sur les rayons. A l'intérieur, le vacarme continua, ce fut un cherivari épouvantable.

Le bruit attira des gardiens de la paix qui malgré la résistance que leur opposèrent les étudiants en arrêtèrent deux: un nommé E..., le second nommé Paul M..., tous deux étudiants en droit. Les agents les conduisirent au poste du Panthéon.

En un instant la nouvelle de ces deux arrestations se répandit à Bullier; un flot d'étudiants en sortit, et se rendit devant le poste en réclamant la liberté de leurs camarades.

L'officier de paix répondit que M. Dhers, commissaire de police, remettrait en liberté les deux étudiants arrêtés, s'il le jugeait à

La bande s'éloigna, mais quelques épithèles de « lâches! » adressées aux agents amenèrent une bousculade au cours de laquelle les gardiens du poste arrêtèrent les personnes suivantes :

M..., étudiant en médecine, B..., idem, et

R..., étudiant en droit.

Ces arrestations ont été maintenues par M. Dhers, commissaire de police. Les cinq autres personnes arrêtées ont été relâchées après avoir déclaré leur état civil.

Ces nouvelles arrestations avaient exaspéré les étudiants, qui revinrent à la charge vers le poste du Panthéon, mais l'officier de paix ayant placé un cordon de gardiens à l'entrée de la rue Soufflot, la bande dut rebrousser chemin; elle se fractionna en trois groupes : l'un qui se dirigea vers le débit de vins du sieur Million; l'autre qui stationna sur la place de la Sorbonne, et le troisième qui descendit le boulevard Saint-Michel et déboucha sur le boulevard du Palais, aux cris de : « Camescasse! Camescasse! »

Quand la sentinelle de la préfecture vit la bande se diriger vers l'entrée, elle croisa la baionnette en criant : « On ne passe

pas! »

Ce fut M. Brocheton, l'officier de paix des brigades centrales, qui se présenta et pria ces tapageurs de se disperser. Comme ils n'obéissaient pas, on appela les brigades; alors la bande reprit le chemin du boulevard Saint-Michel.

Une haie de gardiens de la paix fut alors placée à l'entrée du pont, du côté de la place, et les étudiants se dispersèrent peu après. Le tapage a duré jusqu'à deux heu-

res du matin.

Les dégâts commis dans le débit du sieur Million sont évalués à quelques milliers de francs, dont les étudiants arrêtés seront rendus remboursables. Les deux glaces de la devanture ont été brisées ainsi qu'un globe à gaz, deux tables de marbre et deux chai-

Les agents ont ramassé dans le cabaret quatre cannes, un parapluie brisé et, dans l'arrière-boutique, un mouchoir et une serviette imbibés de sang.

On ignore qui a été blessé. Tous les objets saisis ont été remis à M. Dhers, commissaire de police.

Théâtre de Saumur.

Tournées Artistiques en France et à l'Étranger. M. EMILE MARCK, directeur.

VENDREDI 28 avril 1882

Avec l'autorisation spéciale et exclusive de MM. Erckmann - Chatrian, une seule représentation de l'immense succès actuel de la Comédie-

LES RANTZAU

Pièce en 4 actes, de MM. ERCKMANN-CHATRIAN, Représentée pour la première fois, à la Comédie-Française, le lundi 27 mars 1882.

M. Émile Marck, 1er rôle du théâtre de l'Odéon, remplira le rôle de M. Florence.

Mile Chambly, du théâtre de l'Odéon, remplira le rôle de Louise Rantzau.

M. Chini, de la Comédic-Française, Jean Rantzau.

M. RAMBAU, de l'Odéon, Georges Rantzau.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. S'adresser, pour la location, chez M. Courant,

rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » - Maladies de la peau et du euir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AVRIL 1882.									
Valeurs au comptant. Dernler cours.	Clôture préc ^t °	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Clôtur* préc¹e	Valeurs au cor	nptant. Der	9.5	Clotur° précte	11 19 531
3 */ amortissable	0 118 20	Nord Orléans Ouest Compagnie parisienne du Gaz. Canal de Suez. C. gén. Transallantique. OBLIGATIONS. Ville de Paris, oblig. 1855-1860	1290 m 815 m 1545 m 2670 m 555 m 500 m 517 m 398 56	515 b 398 c 391 b	OBLIGATION Dép. de la Seine, emp Obligations foncières Obligations communi Obligat. foncières 18' Est. Midi Nord Orléans Ouest Paris-Lyon-Méditers Paris-Bourbonnais Canal de Suez.	rant 1857 244 1877. 446 79 3 %. 446 79 3 %. 374 . 386 . 376 . 376 . 377 . 388	0 3 4 5 4 5 5 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	373 50 375 0 379 75 37 6 »)))))) ())

CHEMIN DE FER D'ORLEANS GARE DE SAUMUR

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS BEPARTS DE DAGMAN, EMO ANUTES
3 heures 8 minutes du matin, expréss pour
45 (s'arrête à A
Omnthus DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin. direct-min 80ir, Le train partant d'Angers à 5 heures 35 d Saumur à 6 heures 56.

Etudes de M. BEAUREPAIRE, avouélicencie à Saumur, et de Me BABIN, notaire à Tigné.

Situes à Saint-Paul-du-Bois.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-deux, à midi, en la salle de la Mairie de Saint-Paul-du-Bois, par le ministère de M. Ba-BIN, notaire à Tigné, commis à cet

On fait savoir:

Qu'en execution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Saumur, le seize mars mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré ledit jour, homologuant une délibération du conseil de famille des mineurs Glémain, ci-après-nommée, tenue devant M. le juge de paix du canton de Vihiers,

Et à la requête de M. Jean-Alexis Glémain, propriétaire, demeurant au bourg de Saint-Paul-du-Bois,

Agissant au nom et comme tuteur des mineurs Antoine et Paul Glemain, ses petits-enfants, issus du premier mariage de M. Antoine-Jean Glémain, décédé, avec dame Désirée Plessis, aussi décédée,

Ayant pour avoué constitué Mº Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, ne

En présence du sieur Victor Poirier, instituteur communal, demeurant à la Salle-Aubry, subrogé-tuteur desdits mineurs;

Il sera procede, le dimanche vingtun mai mil huit cent quatre-vingtdeux, heure de midi, en la salle de la mairie de Saint-Paul-du-Bois, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, par le ministère de Me Babin, notaire à Tigné. commis à cet effet.

DESIGNATION.

PREMIER LOT.

1º Un corps de bâtiment, sis au bourg de Saint-Paul-du-Bois, comre-chaussee, deux chambres basses à cheminée separées par un petit corridor d'entrée, petite chambre ou couloir au nord du cor-

Au premier étage, palier et deux chambres à cheminée, grenier sur le tout:

Au nord de ce bâtiment se trouve un autre bâtiment adossé en appentis au precedent, comprenant une cuisine, une chambre froide et un collier avec grenier au-dessus;

Cour vers midi, au couchant et au sud-ouest de la maison ci-dessus dé-

Une écurie, une remise, avec petits toits et lieux d'aisance, le tout placé à l'ouest de la cour;

Droit de passage de cinq mètres d'ouverture à l'extrémité sud de la cour de M. et M. Charrier; ces cinq mètres pris le long de la grand'-

route; Les immeubles sus-décrits joignent au levant M. et M- Charrier, au midi ou sud est la grand'route, au couchant Pierre Gautreau, Maurice et François Gautreau, et au nord le jardin ci-après

décrit. 2º Un jardin, dont une partie était autrefois en pré, placé derrière les bâtiments sus-décrits, vers nord, et sis au lieu dit le Pré-de-l'Aire; ce jardin joint au levant M. et M. Charrier; la moitié de la haie séparative vers sud appartient à M. et M. Charrier et la moitié au nord appartient à la famille Glémain, au midi les bâtiments susdecrits.

Tous les objets ci-dessus décrits sont portés au plan cadastral section E, polygone 11, savoir:

Les bâtiments, servitudes et cour, sous le numéro 6 p, pour une contenance de cinq ares, ci. 5 »

Le jardin et le pré de l'Aire, sous le numéro 7 p, pour une contenance de dix ares, ci.. 10

Au total, pour la contenance des immeubles susdécrits, quinze ares,

Mise à prix, huit mille francs, ci.....

2º LOT. Un morceau de terre, sis au lieu dit le Champ-

de-Boisdon, inscrit au plan cadastral sous le numero 17, section E, polygone 2, pour une contenance de quarantedeux ares 50 centiares, ci..... 42 50 Et un pré à côté vers

levant, faisant partie d'un pré dit le Pré-du-Bourg, inscrit au plan cadastral sous le numéro 16 p, section E, polygone 2, pour une contenance de trente-quatre ares, ci....... 34

Au total soixante-seize ares cinquante centia-

Ce champ et ce pré forment un ensemble qui joint au levant Laroche, au midi Jahan et Leveau, au couchant la route et au nord veuve Gourichon.

Mise a prix, mille deux cent francs, ci... 1.200

3º LOT.

La nue-propriété d'un morceau de terre, sis au lieu dit la Charronnerie, inscrit au plan cadastral section C. polygone 24, nº 20 et 21

Joignant au levant le chemin, au midi Ruchard, baie entre, dépendant du champ, et au nord la pièce de la Charronnerie, contepant un hectare neuf ares, baie entre, dépendant de ladite pièce de la Charronnerie, et du même côté le champ de l'Angevinière, baie dépendant du champ de la Charronnerie.

Mise à prix, sept cents francs, ci.......

Ce morceau de terre est grévé de l'usufruit du sieur Glemain, aïeul des vendeurs.

Total des mises à prix: neuf mille neuf cents francs, ci.....

9.900

waadaa hi

Tous ces immeubles sont situés à Saint-Paul-du-Bois.

S'adresser, pour les renseignements: 1. A M. Babin, notaire à Tigné, dé-

positaire du cahier des charges ; 2º A M. BRAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente.

Dressé à Saumur par l'avoué-licen-

Saumur, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le evril mil huit cent quatre-vingt-deux, case . Recu un franc quatrevingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: L. PALUSTER.

Etudes de M. LAUMONIER, et de M. BRAC, successeur de Me LE BLAYE, notaires à Saumur.

V DE NY DE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 7 mai 1882, à midi, en l'étude de Mo LAUMONIER,

MAISONS

à Saumur,

Appartenant aux héritiers de M. et Mmº David-Larbesse,

Comprenant:

MAISON, rue Courcouronne, nº 15; mise à prix..... 7,000 fr. MAISON et JARDIN, rue de la Marmaillet, 25; mise à prix.. 4,000 fr. MAISON et JARDIN, rue de l'Ancienne-Gare, n. 2; mise a prix. 3,000 fr. MAISON, rue de l'Ile-Neuve, nº 4; mise à prix...... 1,200 fr.

Pour plus de détail, voir les placards affichés.

S'adresser, pour renseignements, aux notaires.

Etude de Me Ca. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Aux enchères publiques

Par suite de faillite,

Le mardi 2 mai 1882, à une heure après midi

A Saumur, rue Beaurepaire, au domicile de MM. LAN ET Ci., banquiers.

DES MEUBLES

ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après désignes.

Bureau en noyer, table en vieux chêne, casier à registre, presse à copier, balance et série de poids, coffrefort, cartons, fauteuil de bureau, appareils à eau et à gaz.

Bibliothèque, bureau, fauteuil, chaises, cartonnier, le tout en bois noir et en vieux chene sculpte, grande glace, coupes, vide-poche et pendule en

marbre noir. Volumes : Œuvres de Voltaire, Molière, Balzac, Thiers (Consulat et Empire), Henri Martin, Dictionnaire de Littré, le tout relié, édition de luxe, Victor Hugo, Jean-Jacques Rousseau, Augustin Thierry, les Mille et une Nuits, de Galland, Mémoires de Casanova et grande quantité de romans et

Salle à manger: buffet, dressoir, table à rallonges, six chaises, tabouret, fauteuil crapaud, bergère, glace à biseaux, le tout en vieux chêne sculpté, et très belle suspension.

Batterie de cuisine en cuivre, cuisinière, baignoire avec fourneau pour

Bois de lit palissandre, sommiers. matelas, draps, armoire, glaces, lits de fer, pelite table en érable à pliants, lavabo avec appareil d'eau de Loire, commode toilette, armoire à glace pa-lissandre, fauteuils, chauffeuses, lit de milieu, armoire à glace en bois noir, secrétaire en marqueterie, commode style Empire en bois de roses.

Voitures, harnais, coffres, etc. Sabres, carabine, fleurets, masques, et grande quantité d'autres bons

La vente de la bibliothèque aura lieu le mercredi 3 mai 1882.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (246)CR. MILLION.

VENTE D'ARBRES

A VENDRE

102 pieds d'arbres, principalement. chênes, sur la commune de Longué;

60 pieds de bouillards, fresnes, ormeaux, peupliers, aulnes et chênes, sur la commune de Villebernier.

S'adresser à M. Anis, commis-greffier au Tribunal civil, rue du Petit-Pre. (238)

A VENDRE

UNE USINE

A SAUMUR.

Avec Machine à vapeur verticale Force 3 chevaux,

Et tous ses accessoires, pouvant servir à toute industrie.

S'adresser au bureau du journal.

ALOUER

PRESENTEMENT

Dans de bonnes conditions,

JULIE MAISON

Avec Jardin

Quai de Limoges, nº 11. S'adresser au bureau du journal.

DE SUITE Pour cause de décès

UN FONDS DE BOULANGERIE

à Saumur.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

DEMANDE, D'EXPEDITIONNAIRE.

Me BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, demande un expéditionnaire d'un certain âge, ayant quelques notions de comp-

UNE MAISON de Saumur, Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs, demande un représentant sérieux pour faire la place.

S'adresser au bureau du journal.

COMPTABLE actif, travailleur, bonne écriture pour expéditionner, connaissant les diverses branches de comptabilité, désire un

S'adresser à Coulon-Gabony, à la Sablonnière, Saumur.

ON DEMANDE un apprenti maréchal-ferrant.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Ménage. S'adresser au bureau du journal.

LES MAGASINS DE LA GLANRUSE 51 et 53, rue Saint-Jean,

Demandent deux apprenties pour les modes. Conditions avantageuses.

LE MAIRE,

SAUMUR,

anonyme au capital de 40 mi

MM. les Actionnaires de la de Crédit Mobilier sont contogne assemblée générale ordinain siégo social, 15, place vende Paris, pour le 15 mai prochain

Le Conseil d'administralion cidé qu'il proposerait à l'assail générale de fixer à 45 francs par tion le dividende de l'exercice compris l'acompte de 50 fr. dis

Pour être admis à l'assemblée les actionnaires, porteurs de visi tions au moins, devront avoir leurs titres cinq jours avante la réunion, c'est-a-dire le pla avant le 10 mai. soit au siège 15, place Vendome, soit aur de la Société Générale pour fa le développement du Commerce l'Industrie.

DEMANDE DE CLERC

jour

M. CHARRIER, notaire à Aren CHATRAU, demande un ayant plusieurs années de sa

A L'ABEILLE Modes, Mercerie, Bonnett

Maison J. PERARI Rue Saint-Jean, 22.

On demande un JEUNE HU centr comme apprenti.

Le Directeur de la BLANCHI joinf RIE SAUMUROISE demande apprenties pour le repassant

CEDER, pour cause de said gouv magasin de corsets. — Cliente gauc premier ordre. — Conditions an répu geuses. — S'adresser au buren répu

UN JEUNE HOMME, au course de T place de Nantes, demande des lurci sentations de Saumur et autres lites sur cette place. S'adresserau bureau du jour

VENDI pour 6,000 francs

Un MATERIEL complet Di MERIE presque entièrement ayant coûté 13,000 fr. — S'alles MM. les Administrateurs de Havas, 8, place de la Bourse,

J.-A. FRESCO Chirurgien - Dentist de Londres,

A l'honneur d'informer sa chi qu'il a ouvert à Saumur un col de chirurgie et prothèse denlaire. Saint-Jean, no 16, maison l'age où il se trouvera le vendreil samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, 100

dans

BYBIS

Pens

labes

auc

INCONTINENCE D'URISE DES ENFANTS

Guérison par le traitement de teur BEAUFUME, de Châteaurus Traitement gratuit pour les pauls

Saumur, imprimerie P. Golles.

(249)

(543)